



N°5
12/11/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riaudel@astredhor.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest
Horticulture/Pépinière N°5
du 12/11/2024 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition Horticulture

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir sur les cultures ornementales

Thrips

Pression moyenne, légèrement plus faible qu'en 2023 sur la période de septembre et octobre. Concerne 79 % des visites d'exploitations. Conditions météorologiques favorables au contrôle par les auxiliaires (principalement acariens prédateurs) sous-abris. Surveiller les thrips des feuillages (*Thrips setosus*, *Echinothrips*)

Chenilles

Pression moyenne, proche de celle observée en 2023. Concerne 86 % des visites d'exploitations. Risque très élevé sur les feuilles et fleurs de chrysanthèmes et de cyclamens pendant la période de commercialisation. Surveiller les pontes et les vols des papillons, principalement les noctuelles (de feuillage et terricoles).

Pucerons

Pression moyenne, proche de celle observée en 2023. Concerne 88 % des visites d'exploitations. Surveiller les nouvelles colonies de pucerons du melon sur les cyclamens et les nouveaux foyers de pucerons du chrysanthème pendant le mois d'octobre.

Acariens tétranyques

Pression forte, équivalente à celle de 2023. Concerne 57 % des visites d'exploitations. Surveiller les chrysanthèmes, les cyclamens et les poinsettias pour agir sur les débuts d'attaque. Contrôler les nouvelles plantations de bisannuelles comme les pensées.

Maladies

Oïdium : pression moyenne à forte, équivalente à celle de 2023. Concerne 29 % des visites d'exploitations. Surveiller les plantes sensibles et privilégier les solutions préventives de renforcement des tissus végétaux.

Taches foliaires : pression moyenne à forte, assez proche de celle observée en 2023. Abaisser au maximum l'humidité relative sous serre et réduire au maximum les arrosages par aspersion sur le feuillage.

Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes, vivaces et bisannuelles menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle de la tomate *Helicoverpa armigera*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics, sauf mention particulière, sont effectués sous abris.



Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **596 diagnostics** réalisés sur **42 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 33 à la semaine 43**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

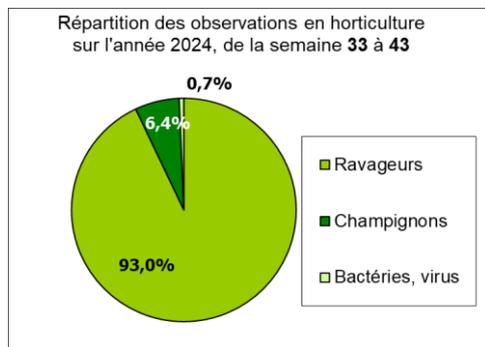
Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : attaque faible, 2 : attaque moyenne, 3 : attaque forte).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : $(nb\ obs.\ au\ niveau\ 1 \times 1 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 2 \times 2 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 3 \times 3) / nb\ obs.$: c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur (nb obs./total nb obs.)
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Pour cette période d'observations, **93% des diagnostics ont porté sur des ravageurs**, **6% sur des maladies cryptogamiques** et **<1% sur des maladies bactériennes et virales**.

Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible , quelques petits foyers ou attaques isolées	→ Observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne , quelques gros, ou nombreux petits foyers	→ Réajuster la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de biocontrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte , généralisée ou en voie de l'être	→ Intervenir en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		



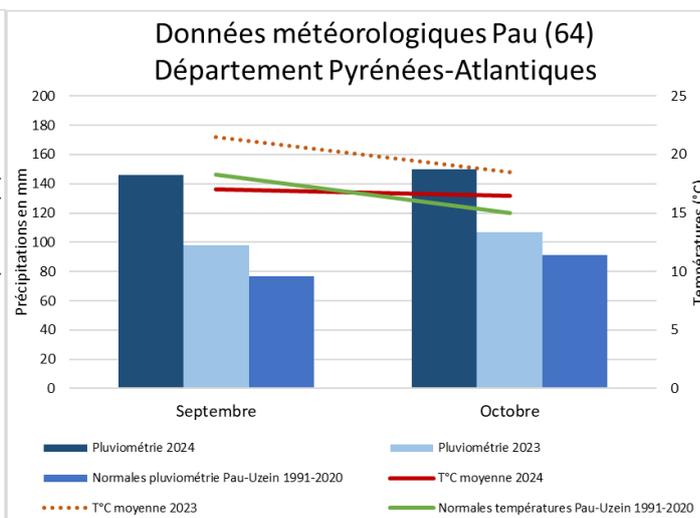
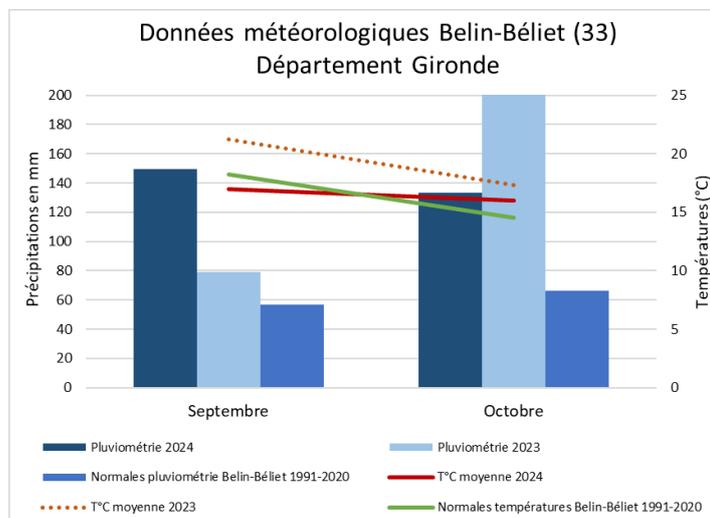
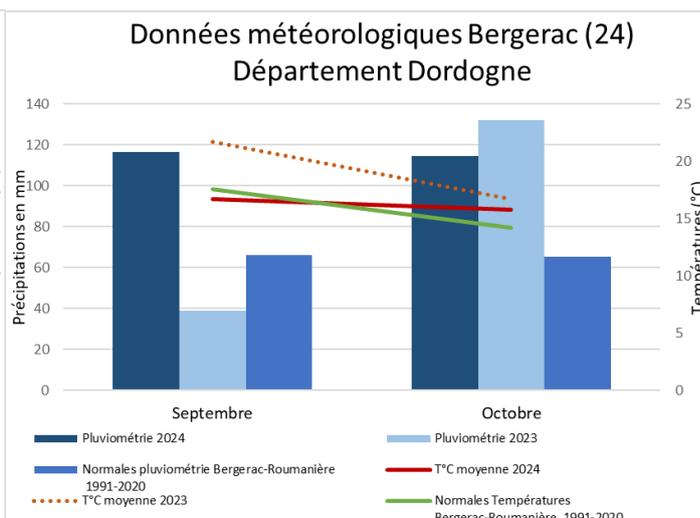
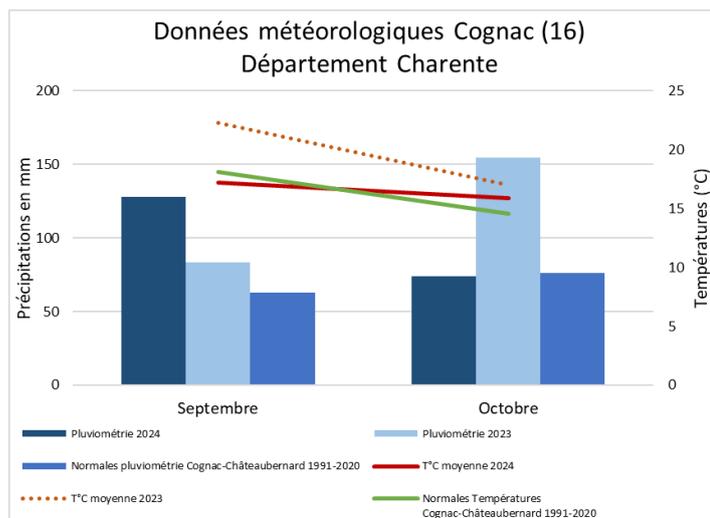
Légende des tableaux qui suivent

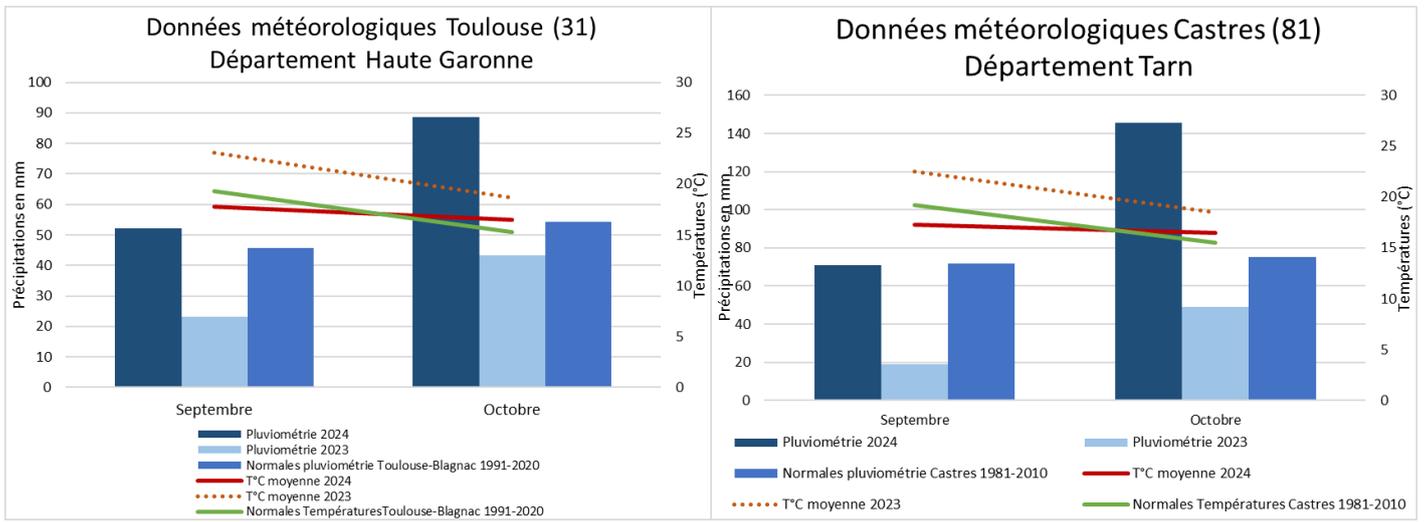
Intensité d'attaque		
1	< niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées
1,5	< niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées < 30%
2	< niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%
2,5	< niveau d'attaque < 3	% entreprises touchées > 50%

Indice de fréquence		
1	< 10% des observations	
2	10 à 20%	
3	> 20%	

Indice de gravité		
1	< gravité < 3	peu grave
3	< gravité < 5	moyennement grave
5	< gravité < 7	grave
7	< gravité < 9	très grave

Suivi climatique





Sur les mois de septembre et octobre 2024, la tendance concernant les températures moyennes dans le sud-ouest de la France est une baisse d'1 à 2°C sur le mois de septembre en comparaison avec les moyennes calculées de 1991 à 2020. Sur ce même mois, la baisse est de 4 à 5°C en moyenne par rapport à 2023. En revanche sur le mois d'octobre, les températures moyennes sont 1 à 2°C plus élevées que les normales et encore 1 à 2°C plus faibles qu'en 2023. Pour les pluviométries, elles sont globalement plus importantes en septembre et en octobre par rapport aux normales. Elles sont équivalentes aux normales à Castres sur le mois de septembre et à Cognac sur le mois d'octobre. En comparaison avec 2023, le mois de septembre a été plus humide dans le sud-ouest, c'est le cas également en octobre sur Pau, Toulouse et Castres.

Repérage sur les cultures observées

Les diagnostics sur cette période concernent essentiellement :

- ✓ Les cultures estivales destinées aux ventes d'automne-hiver démarrées en mai, juin (chrysanthèmes, cyclamens...), juillet, août (poinsettias)
- ✓ Les séries de bisannuelles et de feuillages pour une vente d'automne-hiver
- ✓ Quelques cultures de pieds-mères pour la vente d'automne et de printemps de jeunes plants de boutures et de semis

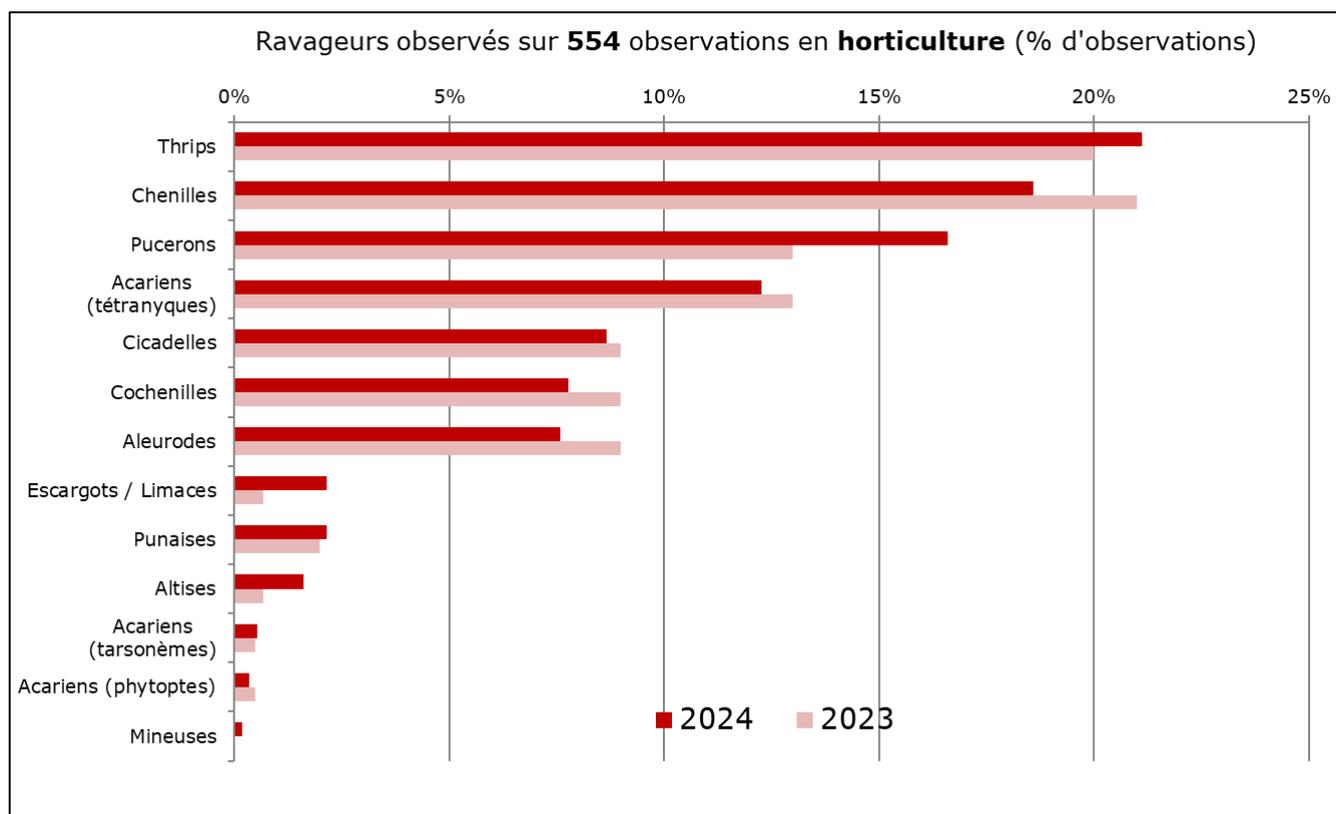
Ravageurs

554 observations (93% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

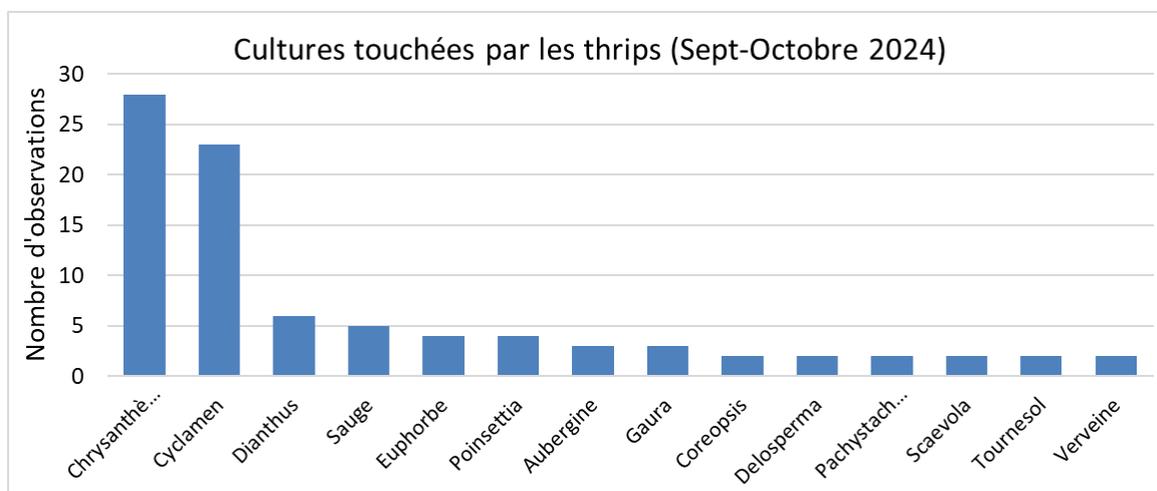
Les ravageurs sont présentés par ordre décroissant du nombre d'observations. En fonction des ravageurs, les principales cultures touchées sont représentées sur un graphique avec le nombre d'observations correspondantes.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs Septembre-Octobre 2024 - BSV 3													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
tout ravageur confondu	203	192	40	554	42	79%	93%	100%	1,5	3	4,6	2 023	2 023	
Thrips	59	53	5	117	33	79%	20%	21%	1,5	3	4,6	20%	3,2	+
Chenilles	55	42	6	103	36	86%	17%	19%	1,5	2	3,0	21%	5,1	-
Pucerons	38	49	5	92	37	88%	15%	17%	1,6	2	3,3	13%	3,4	=
Acariens (tétranyques)	30	30	8	68	24	57%	11%	12%	1,7	2	3,4	13%	3,2	+
Cicadelles	24	22	2	48	25	60%	8%	9%	1,5	1	1,5	9%	1,5	=
Cochenilles	9	26	8	43	18	43%	7%	8%	2,0	1	2,0	9%	2,0	=
Aleurodes	24	11	7	42	21	50%	7%	8%	1,6	1	1,6	9%	1,9	-
Escargots / Limaces	8	4	0	12	9	21%	2%	2%	1,3	1	1,3	1%	1,8	-
Punaises	7	3	2	12	11	26%	2%	2%	1,6	1	1,6	2%	1,6	=
Altises	5	3	1	9	8	19%	2%	2%	1,6	1	1,6	1%	2,2	-
Acariens (tarsonèmes)	3	0	0	3	3	7%	1%	1%	1,0	1	1,0	0,5%	2,0	-
Acariens (phytoptes)	0	1	1	2	2	5%	0%	0%	2,5	1	2,5	0,5%	2,7	=
Mineuses	0	1	0	1	1	2%	0%	0%	2,0	1	2,0			
Mouches des terreaux	0	1	0	1	1	2%	0%	0%	2,0	1	2,0	0,3%	2,0	=
Tenthredes	1	0	0	1	1	2%	0%	0%	1,0	1	1,0	0,2%	1,0	=

La répartition des ravageurs les plus observés sur les mois de septembre et octobre évolue par rapport à la période précédente (mai-août). Les chenilles et les acariens prennent plus d'importance par rapport aux thrips et pucerons, ces 4 ravageurs représentant environ 70% des observations sur cette période. Par ailleurs, on observe une augmentation récurrente de certains ravageurs comme les cicadelles qui s'installent de plus en plus sur les cultures ornementales estivales. Les cochenilles et les aleurodes restent des bioagresseurs bien présents sur cette période.



• Thrips



Ce bioagresseur est au **1^{er} rang** avec **21% des diagnostics « ravageurs »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1,5 sur 3)**, concernent **79% des visites d'entreprise** et touchent **43 cultures** dont les plus touchées sont illustrées sur le graphique. Sans surprise sur cette période, les observations les plus nombreuses concernent les chrysanthèmes et les cyclamens, cultures estivales très présentes chez les producteurs et très attractives pour ce ravageur.



F. occidentalis dégâts taches
chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis dégâts cicatrices
chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis verveine
Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis Calibrachoa
Astredhor Sud- Ouest



F. occidentalis Fuchsia
Astredhor Sud- Ouest

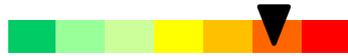


F. occidentalis Cyclamen
Astredhor Sud- Ouest

Mesures de prophylaxie :

- ✓ Eliminer/Tailler/Nettoyer les lots invendus de plantes fleuries de printemps
- ✓ Piéger les adultes des panneaux chromatiques bleus ou jaunes (jusqu'à 1/10 m² pour de fortes pressions) avec des attractifs (phéromones sexuelles ou kairomones), de préférence bleus pour préserver les auxiliaires volants
- ✓ Frapper les fleurs et les feuilles au-dessus d'une feuille blanche pour évaluer rapidement les niveaux de pression
- ✓ Effleurer systématiquement les cyclamens avant la période de commercialisation
- ✓ Nettoyer systématiquement les aires de culture entre les saisons (stades nymphes conservés au sol)

Evaluation du risque :



Les chrysanthèmes et les cyclamens sont les cultures les plus à risque sur cette période, particulièrement pour le thrips **Frankliniella occidentalis** causant le plus de dégâts sur feuilles et sur fleurs. L'évaluation de la pression sur le feuillage et les premières fleurs est primordiale pour éviter les dégâts pendant la période de commercialisation. Pour les cyclamens, l'objectif est de rester sous une moyenne d'un individu par fleur observée. Les températures plus faibles relevées en septembre ont permis de freiner le développement du thrips sur la dernière phase de culture ce qui a facilité sa gestion. Dans l'ensemble, les attaques de thrips observées en 2024 sont légèrement moins fortes en comparaison avec l'année précédente.

Les thrips sont vecteurs de virus, en particulier des tospovirus qui sont des organismes réglementés, donc la vigilance s'impose ! Les plants virosés doivent être détruits pour éviter la propagation dans les cultures.

Méthodes alternatives

B Des lâchers d'**acariens prédateurs** résistants aux températures estivales restent la meilleure solution sur chrysanthèmes et cyclamens : **Amblyseius swirskii** ou **Amblyseius montdorensis**. Ils peuvent être complétés avec **Amblyseius cucumeris** pour réduire les coûts surtout pendant les étés moins chauds comme cette année. Leur activité peut être « boostée » par une méthode de **nourrissage (pollen, acariens proies, plantes de service comme l'alyse)** pour assurer leur installation et leur multiplication. D'autres pratiques complémentaires sont recommandées, comme les pulvérisations régulières de nématodes **Steinernema feltiae** ou **S. carpocapsae** directement sur le feuillage et des lâchers de punaises prédatrices **Orius sp** (quand elles ne sont pas naturellement présentes) très efficaces sur la période estivale. Le **staphylin Atheta coriara** peut également être utilisé dans la continuité du printemps, il agit à la surface du sol ou des substrats en détruisant les pupes de thrips (kits d'élevage commercialisés). Ce type d'auxiliaires permet également de maîtriser d'autres ravageurs comme les mouches des terreaux et les chenilles cachées dans le terreau. Des essais menés par Astredhor Sud-Ouest ont montré récemment l'intérêt des stratégies push-pull en complément de la lutte biologique pour réduire les populations de thrips. Il s'agit de repousser les thrips (push) des cultures avec des odeurs répulsives et de les attirer (pull) sur des pièges avec des odeurs attractives. Le tout se fait avec des diffuseurs remplaçant les plantes de service.



Phytoséide prédateur et larve de thrips
(Source : www.biologicalservices.com.au)

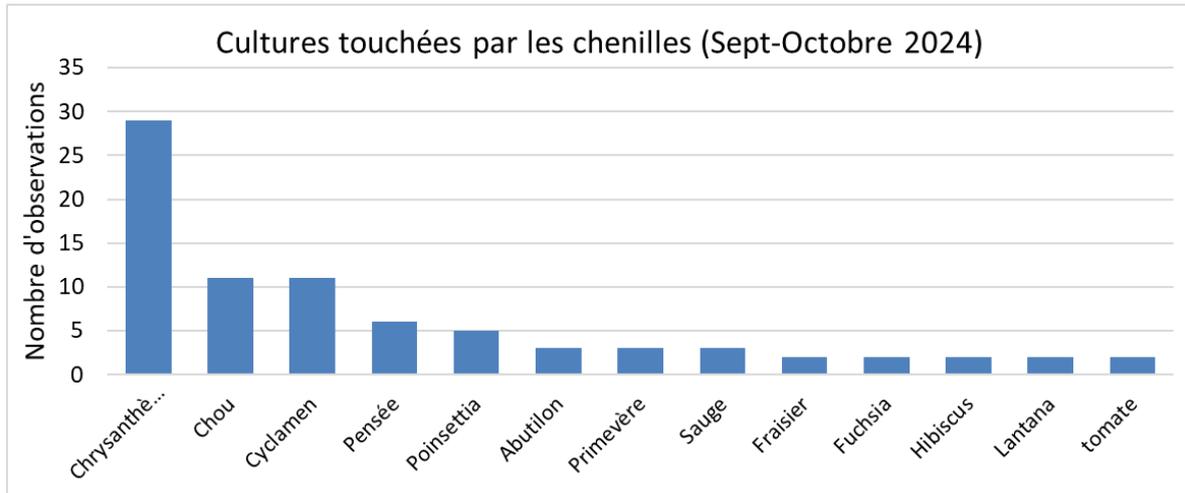


Orius sp et Alysse maritime
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Atheta coriara larve et adulte
(Source : courtesy of tuinkrant.com)

• Chenilles



Ce ravageur est au **2^{ème} rang** et concerne **19% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1,5 sur 3)**, concernent **86% des visites d'entreprise** et touchent **35 cultures** dont les plus touchées sont illustrées sur le graphique.

- Parmi les espèces de chenilles les plus observées sous-abris et plateformes extérieures sur cette période, on trouve :
- ✓ Les **Noctuelles : de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites*, de la tomate, *Helicoverpa armigera* et **gamma**, *Autographa gamma***
 - ✓ La **Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*** : les chenilles enroulent les feuilles dans des fils de soies et creusent souvent des galeries dans les tiges herbacées
 - ✓ La **Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*** : abdomen recourbé caractéristique, dégâts principaux sur les collets des plantes

Evaluation du risque :



Sur cette période, les quantités de chenilles augmentent, profitant du cumul des générations précédentes. Ces ravageurs s'attaquent particulièrement aux cultures les plus présentes sur l'été, les chrysanthèmes et les cyclamens. Les dégâts peuvent apparaître sur le feuillage, sur les boutons floraux et de façon plus occasionnelle sur plantes entières à cause des pyrales (du cyclamen et du maïs) et des noctuelles terricoles. Des pontes de noctuelle de l'artichaut s'observent également sur poinsettia, entraînant des dégâts foliaires moins importants et sur certaines bisannuelles comme les primevères dont les feuilles peuvent rapidement être consommées si aucune intervention n'est effectuée. Dans certaines exploitations, les chenilles de la tordeuse de l'œillet s'attaquent aux cultures estivales, en étant bien protégées par les fils de soie émis par les larves.



Dégâts de noctuelles Chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de noctuelles Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Dégâts de noctuelles Primevère
Astredhor Sud-Ouest



Cacoecimorpha pronubana dégâts cyclamen Astredhor Sud-Ouest



Dégâts de noctuelles cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Chenille Duponchelia fovealis cyclamen Astredhor Sud- Ouest

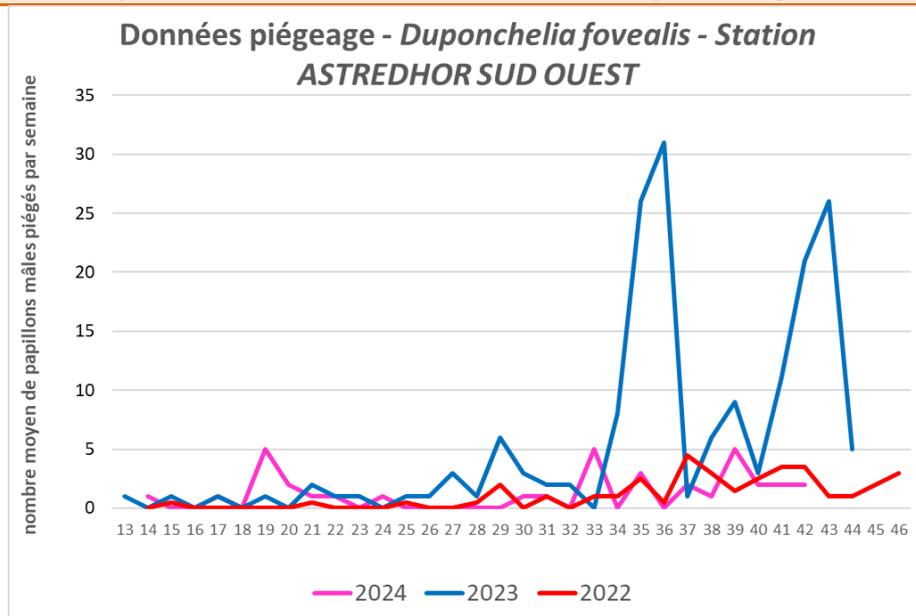
Méthodes alternatives

B Un suivi des populations avec des pièges et des phéromones spécifiques peut aider à évaluer les niveaux de pression et à positionner les interventions avec des produits de biocontrôle à base de **Bacillus thuringiensis** (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les homologations sur <https://ephy.anses.fr/>). Il est fortement recommandé d'alterner et d'associer des souches différentes en ajoutant l'application d'un mouillant. Pour tenter de réguler les populations de *Duponchelia fovealis*, des interventions à base de nématodes **Steinernema carpocapsae** sont conseillées dans les sites à pression moyenne à forte.

RESEAU DE PIEGEAGE : repérage des périodes de risques et des niveaux de pression

• Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*

Les pièges à phéromones sont installés à la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest. Les vols sont suivis toute l'année en extérieur dès que les conditions sont favorables (début des captures autour des semaines 13-15). Cette année, 3 pics de petite intensité ont été détectés début mai, mi-août et fin septembre. Le piégeage montre une forte baisse de population cette année par rapport à 2023, les données se rapprochent de celles obtenues en 2022. Les observations sur les chrysanthèmes et les cyclamens ont confirmé cette tendance avec peu de dégâts causés par ces chenilles.



Dégâts cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Dégâts cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides Astredhor Sud- Ouest



Dégâts chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



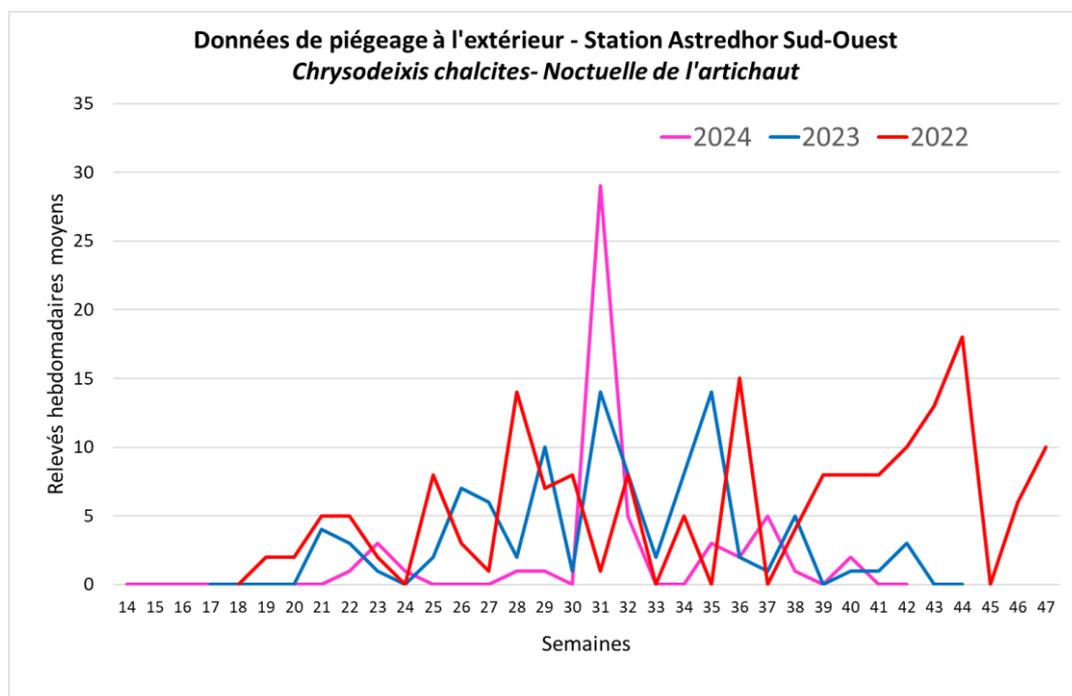
Larve, dégâts chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Piégeage
Astredhor Sud- Ouest

• **Noctuelle de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites***

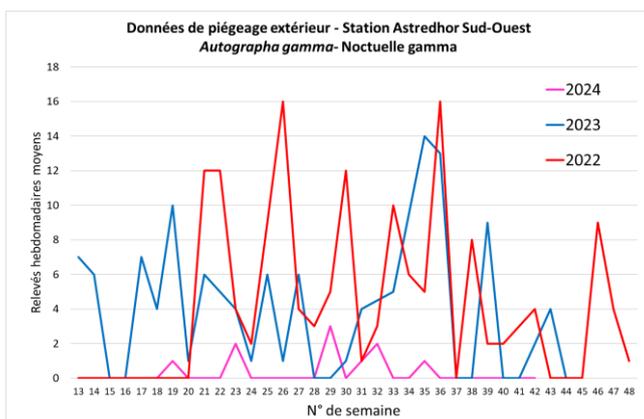
Cette année, les relevés des pièges à la station ASTREDHOR Sud-Ouest montrent un pic majeur début août et des pics mineurs début juin et mi-septembre. Excepté sur le mois d'août, les quantités piégées cette année à la station sont plus faibles que les années précédentes. Dans les entreprises horticoles, les observations de pontes et de chenilles de noctuelle de l'artichaut restent fréquentes et majoritaires sur cette période de septembre-octobre.



Astredhor Sud-Ouest

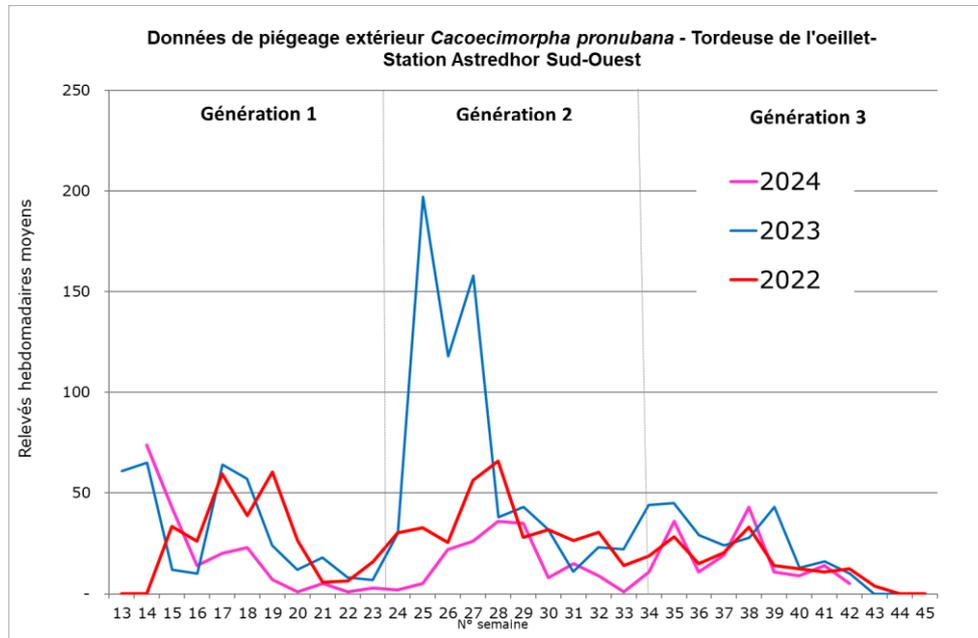
• **Noctuelle Gamma, *Autographa gamma***

Cette année les relevés des pièges à la station ASTREDHOR Sud-Ouest montrent quelques pics mineurs, début mai, début juin, mi-juillet et en août. Les piégeages sont bien en-dessous de ceux mesurés les deux années précédentes. Cette noctuelle devient minoritaire par rapport à la noctuelle de l'artichaut sur la station. C'est le cas également dans les entreprises horticoles qui sont suivies en conseil.



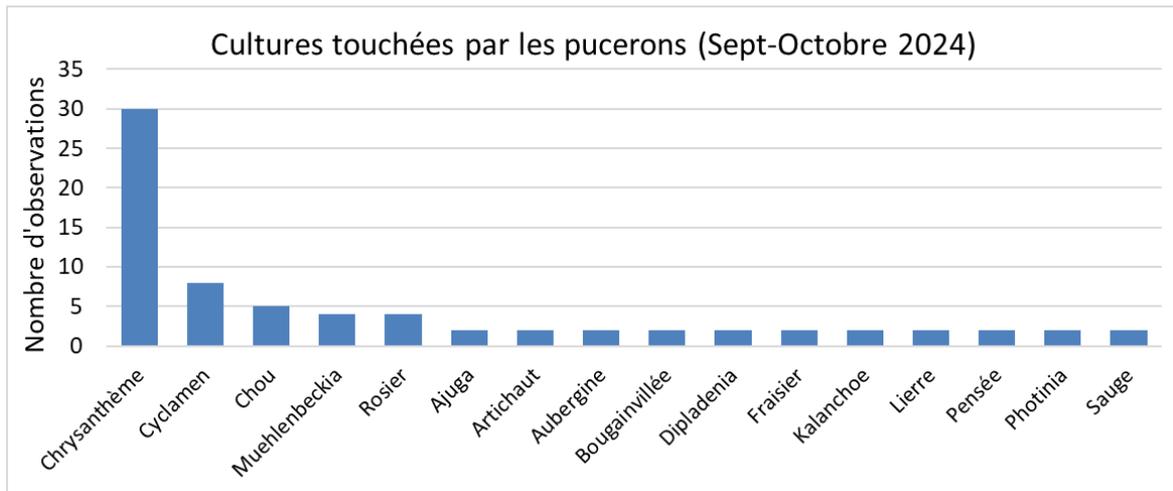
• Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*

A ASTREDHOR Sud-ouest, les pièges à phéromones sont installés depuis la semaine 13. Jusqu'à **3 générations** sont repérées chaque année. En 2024, aucune génération n'est particulièrement marquée par rapport aux années précédentes. Un pic plus important a été relevé début avril, puis un pic moyen mi-juillet et quelques derniers pics fin août et fin septembre. La tordeuse de l'œillet fait partie des papillons les plus piégés en quantité dans les pièges à phéromones et les relevés en entreprises confirment ces données. Sur les cultures estivales comme les chrysanthèmes et les cyclamens, les dégâts sont variables et souvent observés par zones très localisées.



Astredhor Sud-Ouest

• Pucerons



Ce ravageur est au **3^{ème} rang** avec **17% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1,6 sur 3)**, concernent **88% des visites d'entreprise** et touchent **35 cultures différentes** dont les plus touchées restent les chrysanthèmes sur cette période.



Dégâts *Aphis gossypii* cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts *Aphis gossypii* chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphoniella sanborni* chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest

Evaluation du risque :



Sur la période estivale, les chrysanthèmes et les cyclamens sont les cultures les plus présentes en production et donc les plus attractives aux pucerons. C'est en grande majorité l'espèce *Aphis gossypii* ou le puceron du melon qui est observée, causant des déformations foliaires sur cyclamens et du développement de fumagine sur les chrysanthèmes en cas de fortes attaques. En fin d'été, un puceron spécifique du chrysanthème, *Macrosiphoniella sanborni* apparaît quasiment systématiquement dans de nombreuses exploitations et se développe en colonies sous les boutons floraux pendant la période de commercialisation.

B

Méthodes de luttes alternatives

Les auxiliaires parasitoïdes lâchés au printemps ou naturellement présents se maintiennent en général sur la période estivale et sont complétés par des prédateurs (coccinelles, syrphes, cécidomyies). Sous-abris, le risque reste toujours plus élevé qu'en extérieur, l'équilibre ravageurs/auxiliaires n'étant pas toujours favorable et les conditions en intérieur sont plus propices au développement des pucerons. Dans ces zones, il est conseillé de renforcer ces populations par des lâchers d'auxiliaires commercialisés sur juillet, août et septembre.

Des substances naturelles (huile de colza, pyréthrine, sels potassiques, maltodextrine) et champignons entomopathogènes sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/> et les compatibilités avec les auxiliaires)

Le maintien de bandes enherbées et/ou fleuries d'une année sur l'autre (fauchage, semis) sur les abords des parcelles permet de préserver un réservoir naturel d'auxiliaires contre de nombreux ravageurs, dont les pucerons. Vous trouverez la note Nationale Biodiversité en cliquant sur cette vignette.



Pucerons parasités par *Aphidius* sp
Astredhor Sud-Ouest



Emergence *Aphidius* sp/momie vide Astredhor Sud-Ouest



Momie sur socle de *Praon* sp
Astredhor Sud-Ouest



Larve de coccinelle sur Piment
Astredhor Sud-Ouest



Larve de *Chrysopa* sur Aubergine
Astredhor Sud-Ouest



Harmonia axyridis* sur *Fuchsia
Astredhor Sud-Ouest



Larve de *Syrphe* sur rosier
Astredhor Sud-Ouest

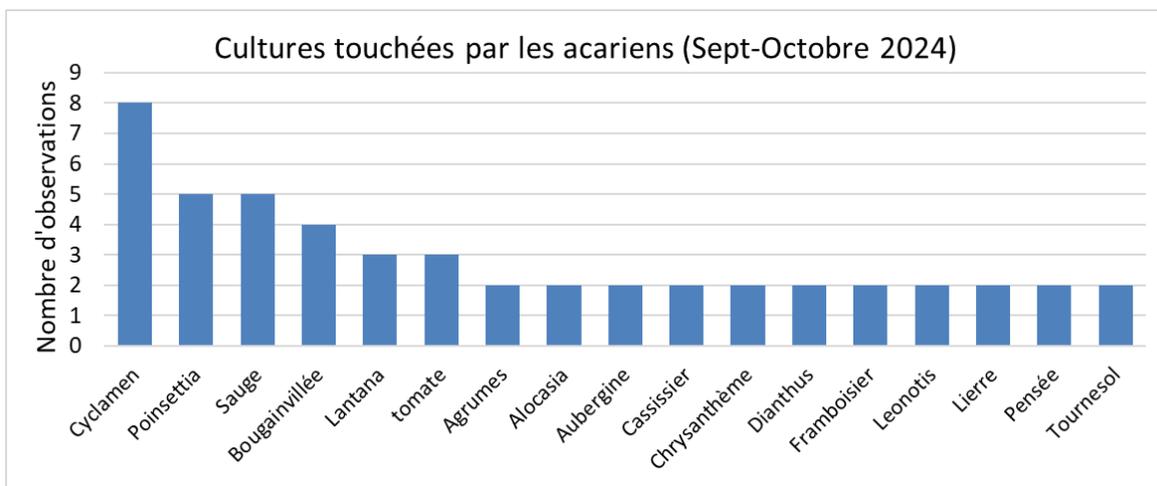


Larves orangées d'*Aphidoletes* sur un foyer de *Myzus persicae*
Astredhor Sud-Ouest



Larve de *Scymnus* sur *Dahlia*
Astredhor Sud-Ouest

• Acariens



Ces ravageurs sont au **4^{ème} rang** et concernent **12% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1,7 sur 3)**, concernent **57% des visites d'entreprise** et touchent **40 cultures** dont les plus touchées sont illustrées sur le graphique. Les cyclamens, les poinsettias, les sauges et les bougainvilliers ont été les cultures les plus touchées. Exceptée la dernière culture, plutôt touchée par des acariens phytoptes, les autres ont été attaquées par les tétranyques tisserands, plus communs sur la période estivale.

Evaluation du risque



Les acariens tétranyques sont des ravageurs d'été sur les cultures ornementales. Plus les conditions chaudes et sèches sont répétées, plus les pressions en acariens sont difficiles à gérer. Cette année, ces conditions ont été moins fréquentes et les températures ont chuté dès le mois de septembre. Le risque a donc été moins élevé que les années précédentes, principalement sur les poinsettias et les cultures de bisannuelles comme les pensées. Seules les exploitations ayant des installations plus délicates à maîtriser au niveau du climat ont été impactées.



Dégâts sur Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Dégâts sur Chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Dégâts sur Poinsettia
Astredhor Sud-Ouest

B

Méthodes alternatives

Le biocontrôle est géré par des lâchers d'**acariens** dont le plus efficace sur foyer est *Phytoseiulus persimilis*, **prédateur de nettoyage**. D'autres acariens prédateurs de protection, à action préventive et curative peuvent être utilisés : *Amblyseius californicus* et *A. andersonii*. Les prédateurs utilisés contre thrips *Amblyseius swirskii* et *Amblyseius montdorensis* peuvent également se nourrir de larves de tétranyques.

Des substances naturelles et champignons entomopathogènes peuvent être utilisés sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les autorisations sur <https://ephy.anses.fr/>)

Enfin des auxiliaires indigènes prédateurs travaillent sur des foyers avancés : la **cécidomyie** *Feltiella acarisuga*, la **coccinelle** *Stethorus punctillum*, le **staphylin** *Oligota sp.*



Cocon de *Feltiella*
Astredhor Sud-Ouest



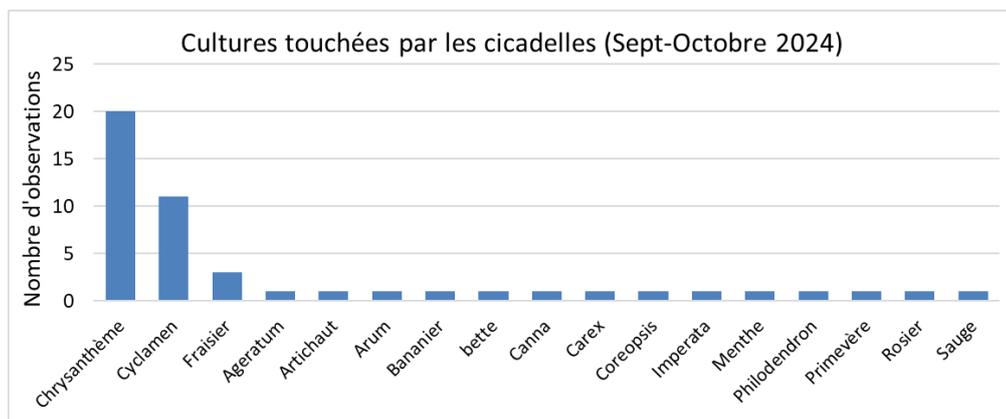
Adulte, larve *Stethorus sp*
Astredhor Sud-Ouest



Phytoseiulus persimilis
Astredhor Sud-Ouest

• Autres ravageurs

- **Cicadelles** : 9% des diagnostics, attaques moyennes d'intensité **1.5** sur 3, observations sur 60% des visites d'entreprises et 17 cultures différentes, les chrysanthèmes et les cyclamens étant les plus touchées.





Dégâts Cicadelles cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



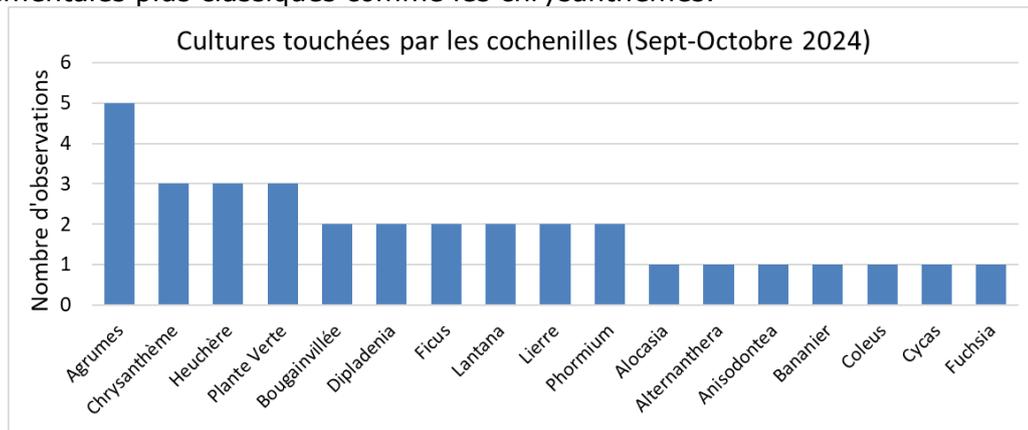
Cicadelle *Eupteryx aurata* chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts Cicadelles chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

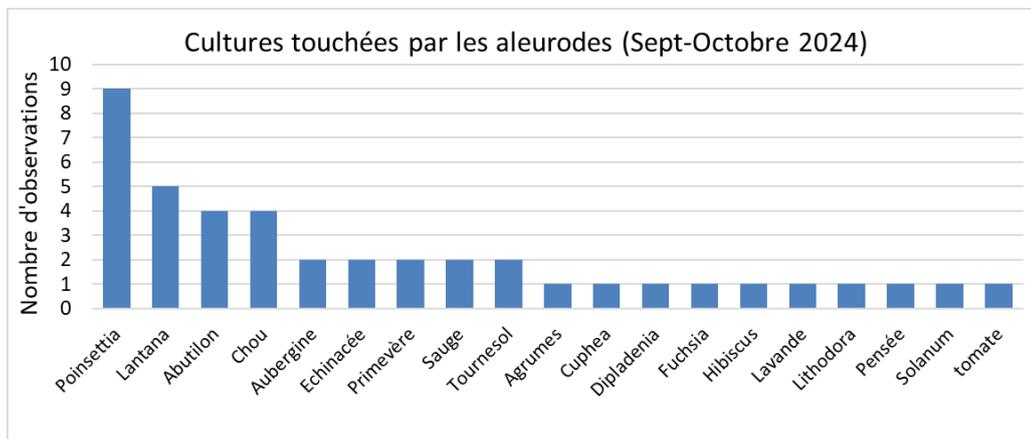
Les fréquences d'observations sont **stables** par rapport à 2023 sur la même période. Ce ravageur reste bien présent malgré un été moins sec au niveau des abords des zones de production. Les cicadelles les plus souvent observées sont la petite cicadelle verte *Empoasca vitis* et les cicadelles « rayées » du genre *Eupteryx*. Les dégâts sont visibles sur chrysanthèmes sous forme de marques carrées de couleurs jaunes suite aux piqûres mais également sous forme de « grillures » sous les feuilles de cyclamens. Les piégeages représentent une bonne méthode alternative (panneaux englués jaunes, oranges ou rouges pour éviter de piéger les auxiliaires volants) ainsi que l'implantation de bandes enherbées pouvant permettre le développement de prédateurs naturels comme les araignées. La méthode d'aspiration développée sur les chariots d'arrosage est désormais une alternative envisageable pour les producteurs qui souhaiteraient investir.

- **Cochenilles** : 8% des diagnostics, attaques moyennes à fortes d'intensité **2** sur 3, observées sur 43% des visites d'entreprises et 27 cultures. C'est un ravageur très polyphage capable de se développer sur de nombreuses plantes différentes, agrumes, lierre, heuchères, plantes vertes (alocasia, philodendron), plantes fleuries exotiques (dipladénia, frangipanier, bougainvillier), voire même des cultures ornementales plus classiques comme les chrysanthèmes.



La gestion de ce ravageur implique un suivi précis et régulier des cultures en partant du principe que des foyers peuvent apparaître sur des cultures et des zones très diversifiées. Les méthodes de lutte biologique sont efficaces à condition d'éliminer les plantes dépassant un niveau d'attaque trop important et de lâcher très régulièrement des auxiliaires prédateurs (chrysopes, coccinelles *Cryptolaemus*)

- **Aleurodes** : 8% des diagnostics, attaques moyennes à forte d'intensité **1.9** sur 3, observées sur 50% des visites d'entreprises et 19 cultures dont la principale sur cette période est le poinsettia, une plante très attractive pour l'espèce *Bemisia tabaci*. Les autres plantes concernent pour la plupart des cultures de pieds-mères chez des producteurs multiplicateurs (lantana, abutilon, sauge,...). Les plants de choux sont également régulièrement touchés par un aleurode spécifique (*Aleyrodes proletella*) dès le mois d'août puis sur l'automne.



- **Escargots/Limaces** : 2% des diagnostics, attaques faibles à moyennes, d'intensité **1,3** sur 3, observées sur 21% des visites d'entreprises et 4 cultures : chrysanthème (6 observations), pensée (2), cinéraire (1), ajuga (1), coleus (1), hibiscus (1)
- **Punaies** : 2% des diagnostics, attaques moyennes d'intensité **1,6** sur 3, observées sur 26% des visites d'entreprises et 4 cultures dont les principales attaques sont observées sur chrysanthèmes (9 observations) avec les punaises du genre *Lygus*. Les dégâts sont généralement localisés sur les boutons floraux avec des avortements possibles et plus généralement des déformations à l'ouverture des fleurs. Les observations sont moins importantes cette année par rapport à 2023. D'autres dégâts très localisés ont été observés sur lobularia (1), gaura (1) et giroflée (1) causés par les punaises du genre *Nezara*.



Punaise *Lygus* chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts punaises *Lygus* chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

- **Altises** : 2% des diagnostics, attaques fortes d'intensité **1.6** sur 3, observées sur 19% des visites d'entreprises et 4 cultures : chou (6 observations), aubergine (1), muehlenbeckia (1), rosier (1). Les dégâts sont systématiquement observés sur les choux et systématiquement causés par les altises du genre *Phyllotreta*.

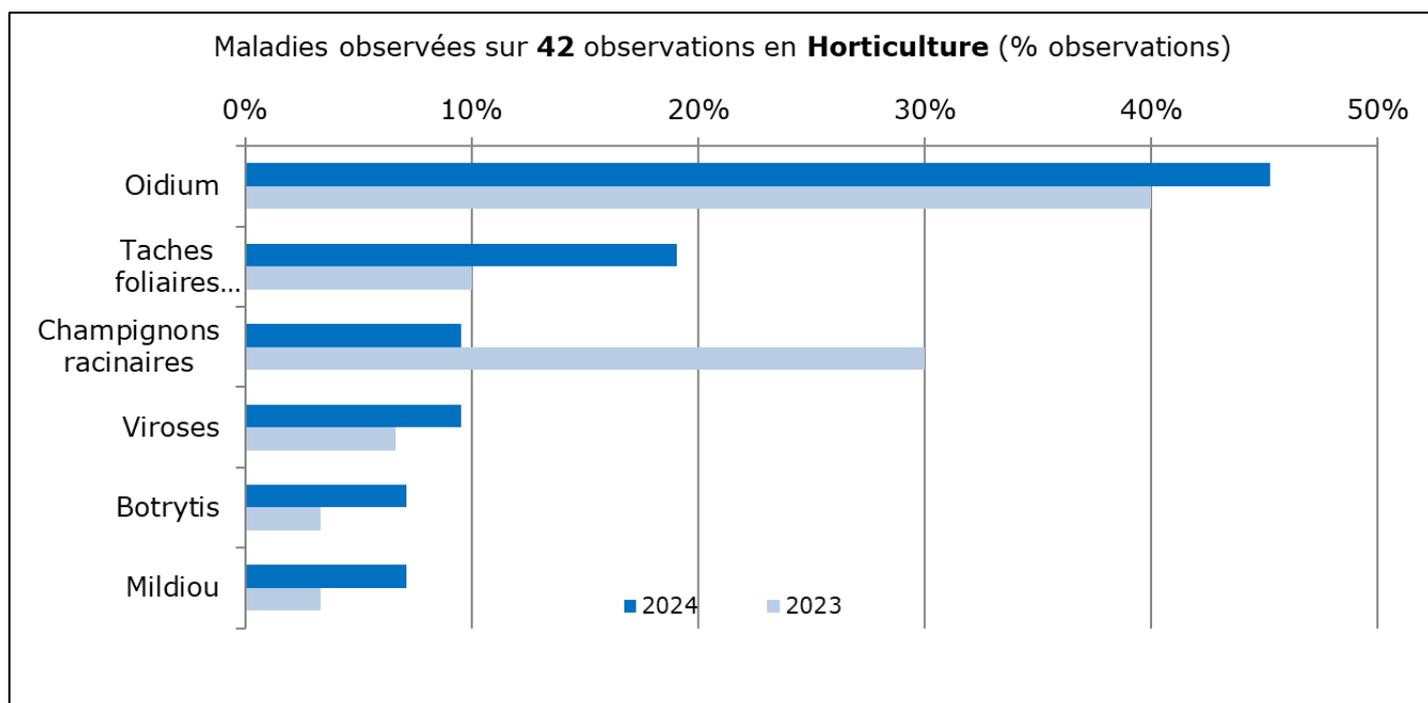
Maladies

42 observations (6% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies dont moins de 1% de maladies bactériennes et virales.

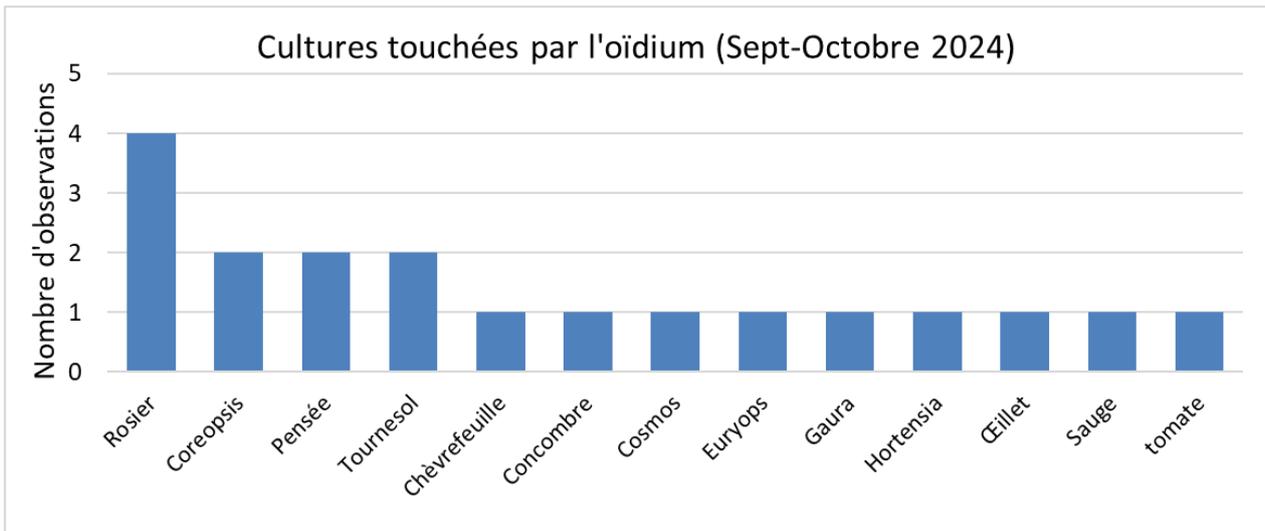
Les maladies sont présentées par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures attractives sont représentées sous forme d'histogrammes en fonction de la maladie et du nombre d'observations correspondantes.

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies Septembre-Octobre 2024 - BSV 3													
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% ent.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
toute maladie confondue	7	26	8	42	42		7%	100%				2 023	2 023	
Oidium	4	9	6	19	12	29%	3%	45%	2,1	3	6,3	40%	6,3	=
Taches foliaires diverses	2	5	1	8	7	17%	1%	19%	1,9	2	3,8	10%	2,0	+
Champignons racinaires	1	3	0	4	4	10%	1%	10%	1,8	2	3,5	30%	5,0	-
Viroses	0	4	0	4	1	2%	1%	10%	2,0	2	4,0	7%	1,5	+
Botrytis	0	2	1	3	2	5%	1%	7%	2,3	1	2,3	3%	2,0	+
Mildiou	0	3	0	3	3	7%	1%	7%	2,0	1	2,0	3%	1,0	+
Phoma	1	0	0	1	1	2%	0%	2%	1,0	1	1,0			

En comparaison avec les ravageurs sur cette période de septembre-octobre, les maladies sont rarement observées et les dégâts causés moins importants. Les maladies les plus fréquentes sont l'oïdium, les maladies des racines et les maladies des taches foliaires.

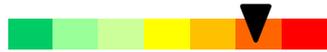


• Oïdium



L'oïdium est au 1^{er} rang et concerne **45% des diagnostics « maladies »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité forte (2.1 sur 3)**, concernent **29% des visites d'entreprise** et touchent **13 cultures** dont les plus sensibles cette année sont les rosiers, les coréopsis, les pensées et les tournesols.

Evaluation du risque :



L'oïdium est une maladie présente quasiment toute l'année sous-abris. Contrairement à la plupart des autres champignons responsables de maladies des parties aériennes, l'oïdium peut résister aux faibles taux d'humidité relative en journée sur la période estivale et de début d'automne. Les pressions augmentent de nouveau lorsque les nuits deviennent plus fraîches et plus humides. C'est souvent le cas pendant les mois de septembre et d'octobre.



Oïdium rosier
Astredhor Sud-Ouest



Oïdium Coreopsis
Astredhor Sud-Ouest



Oïdium Dalhia
Astredhor Sud-Ouest

B

Méthodes alternatives

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium), des bactéries et des champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisés (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : éviter de placer les cultures sensibles dans des zones de courant d'air, limiter les écarts de T° et d'HR, stabiliser l'humidité autour de 70%, durcir les tissus végétaux avec des compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utiliser des biostimulants,..

Pour empêcher la dispersion des spores, l'arrosage du feuillage peut être préconisé pendant les journées sèches.

• Maladies des taches foliaires

Les champignons causant les maladies des taches foliaires sont au **2^{ème} rang** et concerne **19% des diagnostics** « maladies » sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.9 sur 3)**, concernent **17% des visites d'entreprise** et touchent **6 cultures** : tomate (2 observations), rosier (2), betterave (1), cyclamen (1), lierre (1), tradescantia (1).

Evaluation du risque :



Les maladies les plus fréquemment observées sur cette période dans le cas des taches foliaires sont la cladosporiose sur tomate, la maladie des taches noires sur rosier, l'antracnose sur cyclamen, la cercosporiose sur blette et betterave. Ces symptômes sont souvent reliés à l'augmentation de l'humidité relative dans les serres avec des arrosages demeurant abondants malgré le changement de temps au moment du passage à l'automne.



Anthraxose sur cyclamen
Astredhor Sud-Ouest



Taches noires sur rosier
Astredhor Sud-Ouest



Cercosporiose betterave
Astredhor Sud-Ouest

B

Méthodes alternatives

La **prophylaxie** et la **rigueur culturale** sont à privilégier avant tout : gestion des volumes et des fréquences d'arrosages selon la saison, choix du mode d'arrosage limitant l'humidité sur le feuillage, élimination des sources d'inoculum (évacuer les parties de plantes touchées), renforcement des tissus racinaires avec des compléments minéraux (calcium, silice), utilisation de biostimulants, ..

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium) peuvent être testées pour évaluer leur efficacité (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

Autres maladies

- **Champignons racinaires** : 10% des diagnostics, attaques moyennes à fortes d'intensité **1.8** sur 3, observées sur 10% des visites d'entreprises et 3 cultures : cyclamen et aubergine (fusariose), pensée (pythium et/ou phytophthora)
- **Viroses** : 10% des diagnostics, attaques fortes d'intensité **2.0** sur 3, observées sur une visite d'entreprise et sur 4 cultures : basilic (1 observation), begonia (1), impatiens (1), poivron (1)

Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs

Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

Aspects réglementaires

• Plants de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

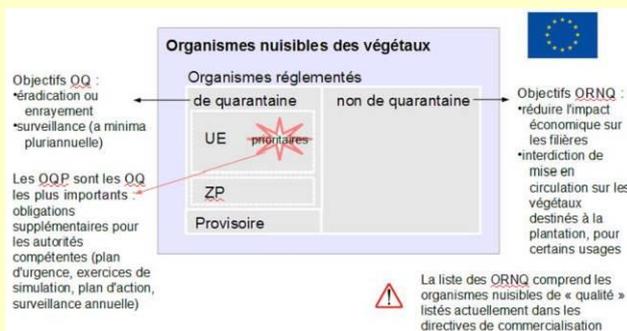
Pour en savoir plus : <http://www.gnis.fr/producteur-plants-legumes/> ; <http://www.gnis.fr/service-officiel-contrôle-et-certification>

• Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation. Une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'un organisme nuisible présents sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)
Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr



Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".